

<http://ugtg.org/spip.php?article2169>



Appel à la solidarité aux Organisations ouvrières et démocratiques, au Comité International Contre la Répression



Date de mise en ligne dimanche 4 janvier 2015

- La Centrale UGTG -

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés



Aux Organisations ouvrières et démocratiques.

Au Comité International Contre la Répression,

Chers Camarades, Chers Amis,

Nous sommes à quelques jours de 2015 et permettez-moi, au nom de l'Union Générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG), de vous présenter tous nos voeux de luttes victorieuses contre l'oppression, la domination, l'injustice et la répression, dans l'unité et la solidarité des Travailleurs et des Peuples.

Dans le monde entier, les travailleurs et les peuples souffrent mais les travailleurs et les peuples luttent pour la défense des libertés fondamentales. Ils doivent notamment faire face à une farouche répression qui frappe particulièrement les militants syndicaux qui refusent de courber l'échine face au diktat de l'Etat et du patronat.

C'est le cas en Guadeloupe, où les militants UGTG poursuivent la lutte contre la domination politique, économique, sociale et culturelle et ont à faire face au gouvernement HOLLANDE qui poursuit la même politique répressive que son prédécesseur.

Oui, l'UGTG a fait le choix de lutter pour la construction d'une autre Guadeloupe débarrassée de la domination capitaliste et colonialiste. En ce sens, elle est en première ligne pour s'opposer à la remise en cause des droits, des libertés et des garanties sociales.

C'est dans ce contexte que notre camarade Charly LENDO est convoqué devant le tribunal correctionnel de Pointe-à-Pitre le Mardi 20 Janvier 2015.

A travers ce nouveau procès, il s'agit pour le pouvoir et le patronat, de tenter de museler, de terroriser les militants syndicaux pour mieux dépouiller les travailleurs et le peuple de Guadeloupe.

Charly LENDO, ex-Secrétaire Général Adjoint de l'UGTG est poursuivi pour homicide involontaire indirect. Il est tenu pour responsable de la mort accidentelle d'un jeune motard survenue en février 2009 dans le cadre de la mobilisation du LKP. Là encore, il s'agit de criminaliser l'action syndicale et de diaboliser ceux qui luttent. Les choses sont claires : ils veulent faire taire l'UGTG par tous moyens.

Depuis le mouvement LKP de 2009, ce sont plus de 100 militants syndicalistes de l'UGTG qui ont été convoqués par la justice alors qu'ils ne faisaient qu'exercer leur mandat syndical. Rapporté à la population

salariée de la France, ce chiffre correspond à 15 000 militants syndicalistes convoqués devant les tribunaux. Même les avocats défenseurs des syndicalistes ont fait l'objet de pressions visant à les empêcher d'exercer leur métier.

A travers Charly LENDO, c'est l'UGTG qui est visée. **L'objectif du pouvoir : criminaliser et diaboliser l'action syndicale.** C'est le droit pour chacun de revendiquer et de se battre pour ses revendications qui est attaqué. C'est la liberté syndicale qui est menacée.

En Guadeloupe, le patronat, soutenu par l'Etat, s'attaque aux acquis sociaux des travailleurs et des larges masses. C'est la remise en cause des seuils sociaux et de la représentativité des syndicats. C'est le piétinement du repos dominical et de la réglementation du travail nocturne. C'est le refus de toute négociation en branche professionnelle. C'est aussi la remise en cause du salaire minimum, des 35 heures, des jours fériés. Tout cela au nom de la croissance.

En vérité, il s'agit de détruire toutes les réglementations qui protègent les travailleurs et singulièrement les plus vulnérables, au nom de l'argent roi. La loi, c'est le marché.

Nous ne nous laisserons pas faire. Nous résistons, nous sommes debout et nous savons que nous ne sommes pas seuls. Si le gouvernement français et le patronat comptent sur notre lassitude, sur notre isolement, ils se trompent lourdement.

Les nombreux témoignages de soutien que vous nous avez adressés ainsi que les interpellations en direction de l'Etat français nous encouragent à poursuivre la lutte pour la défense des libertés fondamentales.

Ainsi ce sont des dizaines d'organisations syndicales, représentant des dizaines de milliers de travailleurs, qui ont exprimé leur solidarité en exigeant, notamment du gouvernement français, l'arrêt des poursuites contre Charly LENDO et sa relaxe.

Le 14 janvier prochain, à la Bourse du travail à Paris, se tiendra, à l'appel du Comité international contre la répression (CICR), un meeting de soutien pour l'arrêt de la répression anti syndicale en Guadeloupe. Deux dirigeants de l'UGTG (Maïté HUBERT et Ruddy TESSIER) y participeront aux côtés de responsables syndicaux français et de militants de l'Entente Internationale des Travailleurs et des Peuples.

Aussi, à travers ce procès du 20 janvier 2015, il s'agit pour le pouvoir et le patronat, de tenter de museler la contestation, de terroriser les militants syndicaux pour mieux dépouiller les travailleurs et le peuple de Guadeloupe.

Au nom de la solidarité ouvrière, au nom de la démocratie, au nom du droit des Travailleurs de Guadeloupe et de leurs organisations syndicales luttant pour leurs légitimes revendications, nous faisons appel à votre soutien et votre solidarité.

Nous savons pouvoir compter sur votre soutien et votre solidarité sous la forme que vous jugerez utile ; et cela afin d'obtenir la relaxe de Charly LENDO et faire reculer la répression antisyndicale en Guadeloupe.

Vive la solidarité des Travailleurs et des Peuples

Vive la solidarité internationale !

Le Secrétaire Général de l'UGTG

Elie DOMOTA